

Recommandations concernant la gestion des échantillons de médicaments dans les Groupes de médecine de famille (GMF) du Québec

CONTEXTE

Bien que la distribution d'échantillons de médicaments aux professionnels de la santé soit omniprésente au Québec, les normes établies pour encadrer leur utilisation et leur gestion demeurent méconnues. En 2013, les membres des quatre réseaux de recherche axée sur les pratiques de première ligne (RRAPPL) affiliés aux départements universitaires de médecine de famille du Québec ont participé à un projet de recherche impliquant l'ensemble des groupes de médecine de famille universitaires (GMF-U). Ce projet avait pour objectif d'examiner la trajectoire d'un échantillon de médicaments de son arrivée à la clinique jusqu'à sa distribution à l'utilisateur. Nous réservons le terme « échantillons » aux médicaments qui sont offerts gratuitement aux prescripteurs par les compagnies pharmaceutiques.

Voici les principaux résultats du projet effectué dans les 42 GMF-U¹.

- La présence de politiques encadrant la gestion et l'utilisation des échantillons de médicaments et la connaissance de celles-ci par les professionnels varient considérablement d'un GMF-U à l'autre.
- Les échantillons de médicaments retrouvés dans les GMF-U ne correspondent pas à la vaste majorité des besoins de patients et de cliniciens.
- L'espace de rangement des échantillons (ci-après « l'armoire ») n'est pas toujours sécuritaire (armoire non-verrouillée).
- L'accès aux échantillons de médicaments nécessitant une ordonnance médicale n'est pas limité aux cliniciens autorisés à prescrire; l'armoire à échantillons est accessible à l'ensemble du personnel.
- Les représentants pharmaceutiques ont souvent accès à l'armoire des échantillons.
- Certains cliniciens utilisent les échantillons de médicaments à des fins personnelles.
- Le suivi au dossier de la remise de l'échantillon à l'utilisateur et la mention d'un suivi au pharmacien communautaire sont sous-optimaux.
- Un inventaire périodique régulier du contenu de l'armoire à échantillons n'est pas fait dans la majorité des GMF-U qui en ont une.
- Les trois quarts des GMF-U n'ont pas de politique encadrant les relations entre les cliniciens et l'industrie pharmaceutique.

D'après les résultats obtenus lors du projet de recherche, nous recommandons un encadrement de la gestion et de l'utilisation des échantillons de médicaments au sein du GMF qui soit aussi rigoureux que celui de la distribution des médicaments sous ordonnance en pharmacie communautaire. Autrement, il est conseillé de bannir l'utilisation d'échantillons de médicaments.

¹ Rheaume, C., Labrecque, M., Moisan, N., Rioux, J., Tardieux, E., Diallo, FB., Lussier, MT., Lessard, A., Grad, R & Pluye, P. (2018). Drug samples in family medicine teaching units: a cross-sectional descriptive study: Part 1: drug sample management policies and the relationship between the pharmaceutical industry and residents in Quebec. *Can Fam Physician*, 64(12), e531-e539.

Lessard, A., Lussier, M. T., Diallo, FB., Labrecque, M., Rheaume, C., Pluye, P., & Grad, R. (2018). Drug samples in family medicine teaching units: a cross-sectional descriptive study: Part 2: portrait of drug sample management in Quebec. *Can Fam Physician*, 64(12), e540-e545.

Lussier, MT., Diallo, FB., Pluye, P., Grad, R., Lessard, A., Rheaume, C., & Labrecque, M. (2018). Drug samples in family medicine teaching units: a cross-sectional descriptive study: Part 3: availability and use of drug samples in Quebec. *Can Fam Physician*, 64(12), e546-e552.

RECOMMANDATIONS

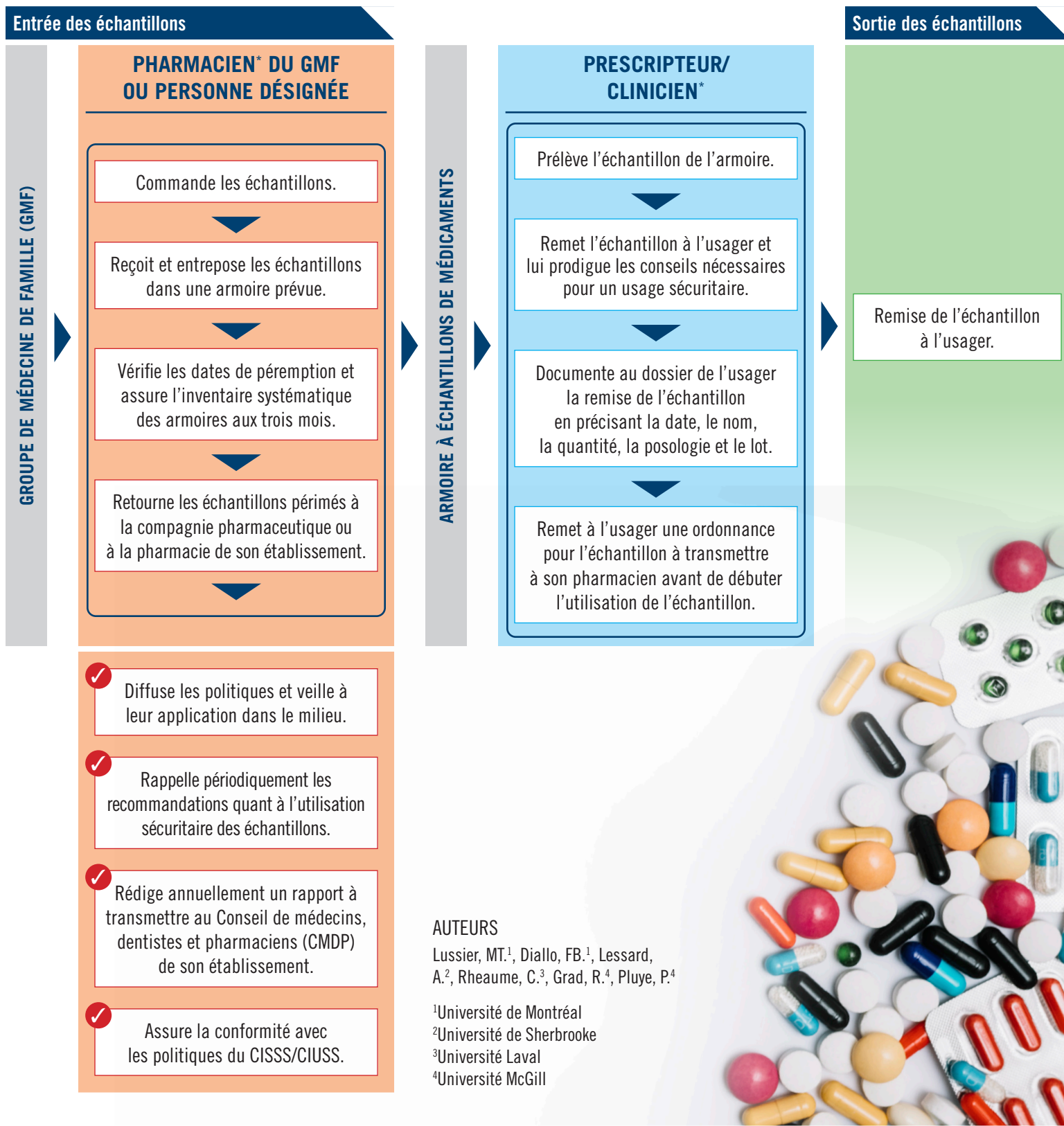
Dans l'éventualité du **MAINTIEN D'UNE ARMOIRE À ÉCHANTILLONS DE MÉDICAMENTS** dans le GMF, il est proposé ce qui suit :

1. Désigner une personne responsable de la gestion des échantillons de médicaments dans le GMF qui pourra être responsable de la formation d'un comité local de gestion, le cas échéant. Le pharmacien* du GMF, s'il y a lieu, doit être impliqué dans le processus. Cette personne aura aussi la tâche de s'assurer que les pratiques du GMF s'harmonisent avec les politiques du CISSS/CIUSSS.
2. Établir ou mettre à jour les règles qui encadrent les rencontres entre cliniciens et représentants pharmaceutiques.
3. Informer les cliniciens et le personnel des GMF des politiques existantes et de leur révision. En l'absence de politiques dans l'établissement, concevoir une politique interne visant la gestion sécuritaire des échantillons dans le GMF.
4. Définir des critères de sélection pour choisir des échantillons de médicaments qui correspondent aux besoins cliniques des usagers. Réviser ces critères au minimum tous les six mois.
5. Dédier une armoire verrouillée à l'entreposage des échantillons de médicaments.
6. Déterminer quels professionnels de la santé peuvent avoir accès à l'armoire.
7. Interdire l'accès direct des représentants pharmaceutiques à l'armoire à échantillons.
8. Procéder à un inventaire systématique du contenu de l'armoire incluant la vérification des dates de péremption, au moins tous les trois mois. L'inventaire doit également documenter la fréquence d'utilisation des échantillons de manière à permettre la révision des critères de sélection suivant un processus d'amélioration continue de la qualité.
9. Disposer des échantillons de médicaments périmés de façon convenable (voir l'encadré suivant).
10. Sensibiliser les cliniciens et tout le personnel aux risques associés à l'utilisation des échantillons de médicaments à des fins personnelles.
11. Documenter de façon systématique la remise des échantillons de médicaments au dossier médical de l'utilisateur (voir l'encadré suivant).
12. Rédiger un rapport annuel de la gestion des échantillons de médicaments dans le GMF et le transmettre au Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) de l'établissement affilié.



* Dans le présent document, le genre masculin est utilisé au sens neutre et désigne les femmes autant que les hommes.

MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS



CONTACT

RÉSEAU DE RECHERCHE EN SOINS PRIMAIRES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (RRSPUM)

1755, boul. René-Laennec, Laval, QC H7M 3L9

Tél. : 450-668-1010, poste 24361

Courriel : info@rrspum.ca

Internet : <https://rrspum.umontreal.ca>

Nous remercions les départements de médecine de famille et de médecine d'urgence de l'Université de Montréal, l'Université de Sherbrooke et l'Université Laval ainsi que le Département de médecine de famille de l'Université McGill pour leur soutien au projet par l'entremise de leur Réseau de recherche axée sur les pratiques de première ligne (RRAPPL) respectif.

Ce projet a été réalisé grâce à des subventions de recherche accordées par : le Réseau de recherche en soins primaires de l'Université de Montréal; le Réseau-1-Québec; le Collège des médecins de famille du Canada (Subvention de recherche Janus)

Les opinions et les recommandations contenues dans ce document sont celles des auteurs et ne doivent pas être interprétées comme officielles ou reflétant le point de vue et les politiques officielles des organisations qui ont permis la réalisation de cette recherche.

Les auteurs n'ont déclaré aucun conflit d'intérêts réel ou potentiel en lien avec cette recherche.

Laval (Québec)
14 avril 2020